

## Créer de nouveaux indices pour mesurer le coût de la vie

Adopté jeudi 18 octobre par le **Conseil d'analyse économique** (CAE), le rapport de Robert Rochefort (Credoc) et Philippe Moati (université Paris-VII), intitulé " Mesurer le pouvoir d'achat ", confirme la " *dissonance* " entre les statistiques officielles et le ressenti des ménages.

Les deux auteurs relèvent d'abord que si le pouvoir d'achat résulte de la confrontation entre la dynamique des revenus et celle des prix, l'observation de l'inflation occupe en France plus de place que celle des salaires. Ils notent " *l'hypersensibilité* " des salariés, du fait de la modération salariale, à toute hausse des prix même faible. S'ils font état du " *séisme* " provoqué par le passage à l'euro, ils estiment que d'autres changements structurels (généralisation des promotions et du *low cost*, apparition du " gratuit "... ) ont également contribué à " *brouiller les repères sur les prix* ".

Soucieux de réconcilier les Français avec leurs indices, les deux socio-économistes pensent qu'il convient de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat par unités de consommation et d'établir des profils types (familles monoparentales, actifs précaires, etc.), afin de mieux rendre compte de l'inégale exposition aux hausses de prix. Favorables au rapprochement de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice européen, ils proposent de définir le champ des dépenses contraintes, de créer un " *indice élargi* " incorporant le logement et un " *indice des prix moyens* " prenant en compte l'évolution des normes de consommation. Et concluent à la nécessité de construire " *des indicateurs de qualité de vie et de bien-être* ".

C. Gu.